

16 juin 2020

Nos propositions pour reconstruire notre système de santé

La contribution d'Ecologie Démocratie Solidarité au Ségur de la Santé

Le 25 mai dernier, le **Ségur de la Santé** s'est ouvert pour répondre aux attentes légitimes des professionnels du secteur. Cette initiative, visant notamment à la co-construction de l'avenir de l'hôpital mais aussi d'autres secteurs de la santé, s'avère plus que nécessaire dans **le contexte de frustration et d'épuisement que connaît nos soignants**.

Ce mardi 16 juin, la **journée de mobilisation des soignants organisée dans la France entière a directement fait écho à une écoute jugée insuffisante ainsi qu'aux craintes d'une concertation manquant sa cible : la reconstruction du système de santé**. Les soignants réclament plus de moyens, une réévaluation de leurs salaires mais aussi et surtout, des conditions de travail dignes de ce nom.

Le groupe Écologie Démocratie et Solidarité fait de la question de la santé une priorité et souhaite œuvrer aux côtés des soignants dans le but de revitaliser l'hôpital, le secteur médico-social, ou encore les relations entre public et privé dans les soins. Ainsi, **les membres du groupe EDS travaillent de longue date avec les professionnels de santé et entendent bien apporter leur contribution en faisant des propositions concrètes**. Plusieurs axes sont donc au cœur de ces propositions : le financement et la gouvernance ; la refonte de la formation des soignants et de leurs conditions de travail ; la prévention ; la santé mentale et la prise en charge du Grand âge.

Nous soutenons la mobilisation des acteurs de santé. Nous soutenons la **revalorisation des salaires** mais aussi la revalorisation statutaire en considérant la valeur de chaque profession à travers son domaine de compétence, sa pénibilité, son niveau d'étude, mais aussi son degré d'autonomie, son niveau de responsabilité. Si l'on considère qu'à travail de valeur égale, on mérite salaire égal, alors ce ne seront pas des légères mais d'impressionnantes augmentations que nous devons mettre en œuvre. Nous devons **revoir la hiérarchie des métiers** car si cette crise nous a bien montré quelque chose, c'est que la rémunération ne correspond pas toujours à l'utilité d'un métier.

La revalorisation des salaires est impérative et doit s'accompagner d'une profonde et nécessaire **réforme globale de notre système de santé**. Les propositions que nous vous présentons aujourd'hui sans être exhaustives répondent aux **demandes des soignants** et aux attentes de nos concitoyens.

16 juin 2020

Nos propositions pour reconstruire notre système de santé

La contribution d'Ecologie Démocratie Solidarité au Ségur de la Santé

Professionnels de santé : parce que ce sont eux qui ont tenu à bout de bras le système de santé pendant la crise.

- Replacer l'humain au cœur du système de santé et **recruter massivement** des soignants, à tous les niveaux de formation dans le secteur de la santé et du médico-social ;
- **Déplacer le centre de gravité du système de santé** médicocentré vers la pluridisciplinarité et les paramédicaux spécialisés, en développant les professions **Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA)**, et en les harmonisant avec les Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) spécialisés ;
- Faire **converger les formations des paramédicaux et des médico-sociaux** de niveau bac pour en faciliter l'accès, offrir des perspectives et en améliorer l'attractivité;
- Au niveau de l'hôpital, mettre en place une **collégialité du processus décisionnel**, une politique d'autoévaluation ainsi qu'une systématisation du débrief ;
- Repenser le **transport sanitaire**, devenu l'articulation indispensable entre la médecine de ville, l'ambulatoire et l'hospitalisation ;
- **Améliorer la pertinence du soin** avec une prise en charge multidisciplinaire et un parcours du patient décliné entre les différentes communautés professionnelles territoriales de santé ;

Cadre général de financement et Gouvernance : parce qu'on ne peut faire de propositions sans réfléchir à leur financement.

- Sanctuariser, par la loi organique, le principe de **compensation intégrale des exonérations** de cotisation sociale ;
- **Garantir un examen serein des Lois de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS)**, afin de renforcer la participation des partenaires sociaux et le contrôle des parlementaires ;
- Redonner de la marge de manœuvre aux acteurs locaux, en donnant la possibilité à des **Agences Régionales de Santé décentralisées**, appuyées par des instances

démocratiques locales, d'adapter les moyens aux besoins de chaque territoire et en **simplifiant leurs processus administratifs** ;

- Pour les soins à domicile, prévoir un **financement au forfait pour une prestation globale** pour prendre en compte le temps de coordination, de concertation et l'accompagnement humain dans les prestations ;
- Parmi les pistes de financement de la 5^{ème} branche de la sécurité sociale sur la dépendance, il faudra **une contribution plus progressive**, car s'il on est tous égaux devant le vieillissement, on ne l'est pas tous devant sa capacité de financement.

Prévention et Sport : parce que plus une population améliore sa santé, moins son système de santé est sollicité.

- Mieux lier les questions de santé, d'environnement et de prévention grâce à une implication des collectivités territoriales dans les **communautés professionnelles territoriales de santé** ;
- Ajouter une **annexe sur la prévention et la santé environnementale** à la LFSS afin de permettre au Parlement de réellement travailler sur ce sujet ;
- Créer une **délégation de mission de service public de santé pour les fédérations multisports**, afin d'organiser, de former et de réglementer des parcours ayant pour finalité l'accessibilité à la pratique physique et/ou sportive ainsi que l'engagement citoyen vers un objectif de santé ;
- Consolider les bénéfices du décret « **sport sur ordonnance** » et élargir ses ayants-droits afin d'affirmer les bienfaits du sport comme une médecine douce ;
- **Renforcer la pratique du sport** tout au long du cursus scolaire pour promouvoir rapidement une nouvelle culture des activités physiques, en sanctuarisant notamment les heures d'Education Physique et Sportive (EPS) en maternelle et en primaire, et en fléchissant la 4^e heure d'EPS en 5^e année de collège vers les pratiques d'entretien physique et santé ;

Santé mentale : parce que la prise en charge psychologique en France souffre encore de nombreux blocages.

- Réaffirmer le **libre-choix du patient** ;
- **Organiser l'offre de soins en santé mentale autour du patient**, et non plus autour de structures ;
- Opérer un **virage ambulatoire plus poussé** et s'orienter vers un **travail en réseau** ;
- Conforter les **conseils locaux de santé mentale** et les **projets territoriaux de santé mentale**, instances de concertation et de proximité ;
- Permettre le développement d'une **expertise spécialisée et de solutions de soins accessible à tous** ;

Grand âge et autonomie : parce que notre démographie est l'un des plus grands enjeux pour l'avenir de notre système de santé.

- Augmenter le **ratio des personnels** par rapport aux résidents ;
- Renforcer le fonctionnement des **Conseils de Vie Sociale**, afin qu'y soient débattues les questions éthiques liées à l'accompagnement de la fin de vie et les décisions liées à la privation de liberté ;
- Ouvrir une spécialisation **Infirmier en Pratique Avancée (IPA) en soins palliatifs et gériatrie**, afin de couvrir la désertification médicale et aborder plus dignement la fin de vie.